

REUNION 10

Réunion du groupe de travail de Solidarité Paris Centre à l'Agora Emmaüs sur le projet de Bagagerie des Halles (26/05/06)

Présents : Rachid Benferhat (Directeur de l'Agora et du département des activités de jour), Elisabeth Bourguinat (Association Accomplir), Gary (SDF quartier des Halles), Marie-Paule (SDF Quartier des Halles), Patrick Roburin (Conseil de quartier Vivienne-Gaillon, 2^{ème}), Hugues Templier (Association Accomplir), Pierre Tibouville (Conseil de quartier des Halles).

Cette réunion en comité restreint était destinée à travailler sur des sujets techniques (financement, budget, constitution du dossier notamment).

1) Le financement

Rachid nous a fait part de ses réflexions à la suite de la dernière réunion. Pour lui, la DDASS risque de ne pas cautionner – et donc de ne pas vouloir financer – un projet organisé uniquement avec des bénévoles, d'autant plus qu'elle a de plus en plus de mal à assurer les financements. Pour que le projet lui paraisse crédible, il faudrait sans doute prévoir un encadrant et un travailleur social, de façon à garantir l'ouverture 365 jours par an.

Patrick observe que c'est un raisonnement à double sens : on peut mettre en avant, précisément, le fait que la formule que nous proposons coûtera moins cher.

Elisabeth note qu'on avait envisagé de commencer uniquement avec des bénévoles, pour tester la formule, et de passer au salariat dans un deuxième temps seulement.

Rachid indique qu'une fois qu'on a monté un projet sans demande de subvention, il est très difficile de revenir vers les financeurs, voire même de faire augmenter la première subvention qui avait été accordée.

Pour Hugues, on pourrait considérer qu'il y a deux projets différents : le projet provisoire, qui se déroulerait dans le local de la halte-garderie et pourrait fonctionner avec des bénévoles uniquement ; le projet final, pour lequel les moyens nécessaires pourraient être réévalués à partir du bilan de la première expérience.

Rachid insiste sur le fait que le fonctionnement d'une bagagerie est très complexe : tous les accueils de jour ont des bagageries dans leurs cahiers des charges, et beaucoup y ont renoncé compte tenu des difficultés de gestion. D'où les probables réticences de la DDASS s'il n'y a pas un encadrement solide.

Pour Elisabeth, cela prouve peut-être qu'un tel projet n'est pas réalisable dans une structure classique, mais seulement dans une structure du type de la nôtre, avec beaucoup de bénévoles et une forte implication des usagers. Elle cite l'exemple des crèches : souvent, les crèches sont

constituées sous forme associative, ce qui permet une très grande créativité, réactivité, flexibilité pour mettre au point et stabiliser une formule innovante ; dans un deuxième temps, elles peuvent être municipalisées ou reprises par des institutions plus importantes.

Pierre propose une solution : que la demande soit portée par l'Agora, qui sous-traiterait le projet à notre association. Cela faciliterait probablement l'agrément par la DDASS car en cas de problème, ce serait l'Agora qui reprendrait le projet.

Hugues s'interroge : l'agrément et le financement par la DDASS sont-ils indispensables ?

Pierre pense qu'ils ne le sont pas si les élus sont prêts à s'engager et à financer ce projet sur les fonds de la Ville.

Pour Elisabeth, c'est peu probable : ils financeront peut-être de l'investissement, mais sans doute pas l'intégralité du fonctionnement. Elle pense que nous pourrions nous engager sur un tout autre modèle, celui de la Soupe Saint-Eustache, qui ne bénéficie probablement pas de subventions de la DDASS, mais fonctionne avec les dons de la paroisse et diverses aides privées, et tourne avec 250 bénévoles.

Rachid dit qu'effectivement c'est une possibilité, et cite l'exemple des Restos du Cœur, qui ne sont pas non plus financés par la DDASS. Le problème est que le jour où des difficultés se présentent, il est peu probable que la DDASS accepte de venir en aide à un projet qu'elle n'a pas cautionné au départ.

Patrick note que la question du local est déterminante : si nous pouvons obtenir la mise à disposition d'un local gratuit, nous pourrions probablement faire face avec du bénévolat et des dons privés. Si nous devons financer le local, ce sera beaucoup plus difficilement envisageable. Peut-être faudrait-il intégrer dans le dossier de présentation du projet les deux options budgétaires ?

Rachid suggère qu'on attende de voir quelle est la réaction des élus une fois que nous leur aurons présenté le projet.

Pour Hugues, la question reste entière : lequel des deux projets leur présentons-nous ?

Elisabeth souhaiterait que nous tentions notre chance avec notre projet initial et toutes ses caractéristiques : forte composante de bénévolat, participation des SDF usagers, implication des habitants du quartier ADF pour tisser des liens sociaux avec les SDF, développement de la citoyenneté, etc. Si nous acceptons d'emblée d'envisager la deuxième solution, nous partons battus, et cela peut nuire à la crédibilité de notre projet. Si nous ne parvenons pas à convaincre les élus, il sera toujours temps de se rabattre sur un projet plus classique. Ce serait vraiment dommage de ne même pas essayer de relever le défi, ou de nous décourager avant de l'avoir tenté. Si nous échouons, il sera toujours temps de remonter un autre projet conçu différemment. Les bagageries répondent à un vrai besoin, on va voir fleurir des projets avec toutes sortes de formules différentes ; nous aurons testé cette formule-là, et si elle ne fonctionne pas, nous pourrions en mettre au point une autre.

Elle suggère donc que, dans un premier temps, nous partions sur un budget minimaliste, faisant appel uniquement à du bénévolat (mais maximaliste sur le plan de la citoyenneté...). Elle pense que c'est d'autant plus important de tester d'abord cette formule que nous n'avons

aucune garantie que l'option « permanents salariés » soit un gage de réussite : la formule avec uniquement des bénévoles pose probablement des difficultés, mais celle avec les salariés en posera également, d'un genre différent, auxquelles nous n'avons pas réfléchi.

Rachid note que le recours à des subventions peut aussi être source de fragilité. Il connaît une petite association qui est à deux doigts de fermer car elle attend sa subvention depuis six mois et ne peut plus payer ses salariés.

Elisabeth récapitule les avantages et inconvénients des deux formules :

Formule permanents salariés		Formule bénévoles seuls	
Avantages	Inconvénients	Inconvénients	Avantages
<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de faire agréer le projet par la DDASS et d'obtenir une subvention • Garantie de pérennité du service dans la mesure où l'accueil est assuré par des salariés • Plus de professionnalisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Fragilité de l'association en cas de perte de la subvention • Risque de démobilisation des bénévoles • Contraintes institutionnelles de mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> • Impossibilité d'être subventionnés par la DDASS • Risque de démobilisation des bénévoles au fil du temps 	<ul style="list-style-type: none"> • Moindre coût de fonctionnement • plus grande solidité de l'association tant qu'elle dispose de suffisamment de bénévoles (ADF et SDF) • Créations de liens ADF du quartier / SDF

Pierre signale que nous pourrions chercher d'autres financements, du côté de l'insertion : l'idée de proposer des vacances aux SDF lui paraissait malgré tout intéressante.

Elisabeth souligne que les vacances en question représenteront peu de choses pour les personnes concernées : 2 vacances dans la semaine s'élèvent à 14 euros. Ce n'est certes pas négligeable pour des personnes qui n'ont rien, mais le vrai rôle d'insertion de cette bagagerie est de débarrasser les gens de leurs bagages et de leur permettre d'aller chercher un vrai travail, pas de leur fournir de petites vacances ponctuelles.

Par ailleurs, elle pense qu'une fois l'association constituée, celle-ci se fera connaître dans le quartier et que grâce au réseau des bénévoles, nous pourrions peut-être trouver des petits boulots pour tel ou tel SDF, qui pourront éventuellement ouvrir la voie à de vrais emplois. Rachid souligne que c'est tout à fait dans le rôle de l'Agora d'accompagner ce travail de réinsertion.

Par ailleurs, même les organismes qui financent l'insertion n'accepteront probablement pas que nous n'ayons comme salariés que des SDF vacataires : ils souhaiteront également un salarié permanent pour les encadrer, et ainsi nous serons également confrontés à une escalade des coûts et donc à une plus grande fragilité.

En conclusion, nous décidons de ne pas recourir à la DDASS ou à d'autres financeurs sociaux dans un premier temps et de monter un projet uniquement avec du bénévolat, des financements privés, et la mise à disposition gratuite du local par la Ville.

2) Le budget

Sur cette base, le budget serait le suivant :

a) Investissement

50 casiers	5 000 €
3 douches + 3 toilettes + lavabos	7 000 €
Sols, murs et petit mobilier	10 000 €
Fermeture de sécurité du local	1 500 €
Machine à laver et machine à sécher	2 500 €
Machine à café	300 €
Ordinateur	1 000 €
TOTAL	27 300 €

b) Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Eau	1 500 €	Cotisations adhérents 70 ADF	1 050 €
Electricité	2 500 €	Cotisations adhérents 6 associations	1 200 €
Téléphone + ADSL	3 000 €	Mécénat – Dons	49 800 €
Chauffage	900 €		
Fournitures diverses	30 000 €		
Produits d'entretien	10 000 €		
Entretien des locaux	4 000 €		
Responsabilité civile	150 €		
TOTAL	52 050 €	TOTAL	52 050 €

Commentaires :

Ce budget repose sur l'hypothèse que la Ville accepterait de mettre gratuitement à notre disposition un local de 150 m² dans le quartier (ancienne halte-garderie).

Les fournitures diverses (30 000 €) représentent, pour 50 usagers, 1,64 € par personne et par jour. Cela correspond aux fournitures liées au bloc « hygiène » (serviettes, savon, dentifrice...), à la machine à laver (lessive), à la machine à café (café, gâteaux...). Une partie de ces fournitures pourra toutefois probablement être obtenue auprès de divers donateurs ou de la Banque alimentaire.

Le montant de 150 € pour la cotisation des associations membres nous a été indiqué par Rachid. Nous n'avons prévu aucune cotisation pour les adhérents SDF pour l'instant. Nous avons prévu une cotisation de 15 euros pour les adhérents ADF.

3) Rendez-vous avec les élus

Les rencontres avec les élus doivent nous permettre de recueillir leurs suggestions et leurs objections et d'en tenir compte pour le dossier final. Nous devons aussi essayer de recueillir leur appui pour obtenir la mise à disposition de la halte-garderie. Enfin nous devons les sensibiliser à l'intérêt de mettre en réseau et en synergie les différents accueils du centre de Paris.

Liste des rendez-vous :

- lundi 29 mai à 10h, rencontre avec le maire du 3^{ème}, M. Aidenbaum (Françoise et Elisabeth)
- même jour à 16h30, rencontre avec le maire du 2^{ème}, M. Boutault (Thierry, Martine, Patrick R, Elisabeth)
- mardi 30 mai à 10h, rencontre avec le maire du 1^{er}, M. Legaret (Rachid, Françoise, Gary, Marie-Paule, Marie-Thérèse, Pierre et Elisabeth)
- vendredi 2 juin à 9h, rencontre avec le maire du 4^{ème}, Mme Bertinotti (Daniel, Elisabeth, un autre ADF, un responsable d'association spécialisée ?)

Pour le rendez-vous avec le Maire du 1^{er}, nous procéderons de la façon suivante :

- Françoise fait l'introduction
- Marie-Paule et Gary expliquent pourquoi la création d'une bagagerie est importante pour eux (ils viendront avec leurs bagages, pour que ce soit plus parlant)
- Elisabeth résume les 5-6 points principaux et remet la fiche de présentation
- Rachid explique pourquoi il soutient le projet
- Le maire fait ses commentaires et/ou pose des questions et nous y répondons.

Rachid se charge de prendre RV avec Mme Stambouli et Mme Stievenard. L'idéal serait une date entre le 5 et le 16 juin, pour que nous ayons le temps de finaliser les dossiers avant l'été. Il va essayer d'obtenir une réponse d'ici le 30 mai.

4) Contenu du dossier de présentation du projet

- 1) Fiche de présentation
- 2) Résultats de l'enquête
- 3) Texte de soutien des différents partenaires associatifs (nous avons déjà celui de Xavier du Boisbaudry)
- 4) Statuts de l'association et liste des membres
- 5) Sommaire des comptes rendus des réunions de travail

Dans l'introduction du dossier, il faut insister sur les notions suivantes :

- aspect innovant, expérimental
- réappropriation de l'autonomie pour les personnes vivant à la rue
- démarche d'insertion en partenariat avec les associations qui font de l'accompagnement
- qualité de l'accueil personnalisé
- valorisation des SDF par leur participation (loi 2002-2 : le texte sera fourni par Rachid)
- démarche citoyenne de quartier

5) Destinataires du dossier

- l'ensemble des élus concernés (maires d'arrondissements + Hôtel de ville)
- l'ensemble des partenaires associatifs concernés
- les conseils de quartier 1^{er} et 2^{ème} (en les invitant à la soirée d'octobre)
- les prospects pour le mécénat
- le cabinet SEURA-Mangin pour le projet des Halles

Au total, il faut compter une cinquantaine d'exemplaires. Un devis sera effectué chez un photocopieur du quartier (150 euros ?). Accomplir pourra en prendre une partie en charge,

Pierre va demander une contribution du côté de la mairie du 1^{er} et/ou des conseils de quartier 1^{er} et en cas d'échec Patrick demandera du côté des conseils de quartier 2^{ème}.

6) Premières réflexions sur la constitution de l'association

Pour que notre dossier soit crédible, nous devons y faire état de l'association et fournir ses statuts. Il faudrait donc créer cette association avant l'été. A noter que le règlement intérieur peut être finalisé plus tard, et qu'en cas de besoins les statuts peuvent également être modifiés. Nous allons adopter des statuts relativement simples et robustes.

Le premier point important concerne l'objet de l'association : nous avons déjà réuni beaucoup d'éléments dans l'introduction de la fiche de présentation.

L'idée d'un conseil d'administration composé de 6 associations spécialisées, 6 ADF et 6 SDF paraît satisfaisante à Rachid. Les associations spécialisées seront cooptées et ne feront donc pas l'objet d'un vote. Les représentants des SDF et ceux des ADF seront-ils élus par l'ensemble des adhérents ou par les membres de leurs collèges respectifs ? Il semble préférable que tous les élus le soient par l'ensemble des adhérents.

Les 6 associations partenaires pressenties a priori seraient :

- Agora Emmaüs
- Aux captifs, la libération
- La Clairière
- La Soupe Saint-Eustache
- La Conférence Saint Vincent de Paul de l'église Saint Germain l'Auxerrois
- Le Secours catholique

Il faudra bien entendu leur demander leur avis. D'autres associations sont évoquées, notamment Les Morts de la rue, le 110 Les Halles.

Le bureau se composerait d'un président, d'un secrétaire, d'un trésorier. Le trésorier doit être capable de gérer des fonds qui ne seront pas négligeables. Peut-être faudrait-il faire appel à des associations mettant à disposition des bénévoles « qualifiés » ? Patrick, qui est ingénieur conseil et qui a déjà dirigé des entreprises, se propose comme candidat. L'intérêt est qu'il participe dès maintenant au projet, et partage l'esprit dans lequel il est monté.

Un poste crucial, à intégrer éventuellement au bureau, sera celui du « directeur du planning », qui peut être distingué de celui de secrétaire, car ce sera probablement une tâche fastidieuse et accaparante. Pour que les choses fonctionnent convenablement, il faudra nommer un responsable par jour, qui gèrera ses propres volontaires et s'adressera au directeur du planning lorsqu'il manquera de personnel. Ainsi le directeur du planning n'aura pas à s'adresser à 70 personnes en direct, mais seulement à 7 responsables.

Elisabeth propose qu'un site Internet soit créé avec un petit programme informatique qui permettra, chaque jour, de s'assurer que les volontaires seront là le lendemain et de signaler les éventuels incidents. Chacun pourra se connecter à tout moment et savoir où en est le planning, consulter les comptes rendus des dernières réunions, etc. Elle signale que, grâce au mécénat du Groupe Hervé, Accomplir va probablement se doter très bientôt d'outils informatiques très performants. Une fois testés et bien pris en main par les membres

d'Accomplir, ils pourront être mis à la disposition de la bagagerie. Outre l'ordinateur qui sera disponible dans le local lui-même et connecté à l'Internet, un partenariat devrait pouvoir être créé avec La Clairière pour permettre aux SDF de se connecter dans la journée via l'espace numérique du 60 rue Greneta.

7) Prochaines réunions

La réunion de l'ensemble du groupe Solidarité Paris Centre qui devait se tenir le 2/06 a été reportée ; la nouvelle date n'est pas encore connue, mais ce sera certainement dans les deux semaines suivantes. Elle permettra de faire le bilan des rencontres avec les élus, de peaufiner les règles de fonctionnement et de réfléchir aux statuts de l'association.

Une réunion du groupe de travail « Bagagerie des Halles » pour la finalisation du dossier et la constitution de l'association est prévue le mardi 20 juin à 20h30.